

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 2 JUILLET 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	46	46 + 6 pouvoirs

Date de convocation

26 juin 2026

L’an deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Vent des Forêts à Lahaymeix, sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, ANTONINI Séverine, BACHELEZ Eric, BARDOT Mathurin, BARRÈS Mélanie, BUVIGNIER Jean Pol, CHARLES Edith, CHARLES Ludovic, CHARTON Patrice, CHAVANNE Nicolas, COLLET Laetitia, COURTIN Vincent, DAILLY Sylvie, DECHEPPE Mathilde, DEJEAN Sabrina, DOLIZY Viviane, ERNST Frédéric, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GERVAIS-VARNIER René, HENRY Marc, HOWARD Margaret, HUMBERT Raphaël, JOSSELIN Sylvine, LEFEBVRE Aurore, LEFRAND Adelin, LINARD Lidwine, LOMBART Vincent, MENUSIER Pascal, MIGOT Thierry, MINEBOIS Dominique, MOREAU Michel, MOREL Mireille, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, RAMAND Anne, SAL Christophe, SIMON Yannick, SOLTYSIAK Régis, THOUVENIN Aude, VARNUSSEON Michel, WALDBILLIG Félix, WEISSE Brigitte, ZAMBAUX Cécile, ZAMBAUX Didier.**

Absents : **HURAUT Jean-Marie, JAHNO Sonia, KLEIN Dania, L'HUILLIER Gérard, OEILLET Michel, SEGUIN Lisette, WITZ Francis.**

Représentés : **BAZART Xavier pouvoir donné à LEFRAND Adelin, CHARTON Christelle pouvoir donné à GEORGE Marie-Cécile, FEVEZ Clément pouvoir donné à MOREAU Michel, JACQUET Clarisse pouvoir donné à DEJEAN Sabrina, LECOMTE Jean-Pierre pouvoir donné à MENUSIER Pascal, PICARD Emilie pouvoir donné à PALIN Laurent, CHARRIOT Sophie titulaire de CHARLES Edith, FOURES Patrice titulaire de LEFEBVRE Aurore, ILIC Jean-Marc titulaire de BUVIGNIER Jean Pol, VERDUN Marie-Pierre titulaire de DAILLY Sylvie.**

Monsieur PALIN Laurent a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Achat de parcelles à l'EPFGE sur la commune de Pierrefitte sur Aire
N° de délibération : DE_2026_082

- La Communauté de communes Entre Aire et Meuse a signé en 2016 une convention foncière de portage avec l'EPFGE pour des terrains situés à l'intersection de la rue sur l'Aire et la rue Queue de Vache à Pierrefitte sur Aire. Comme convenu dans la convention, la Communauté de Communes doit acheter les terrains à l'EPFGE avant tout projet.
- Vu le CGCT,
- Vu les statuts de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne,
- Vu la délibération de la Communauté de Communes Entre Aire et Meuse en date du 25 octobre 2016 actant la signature de la convention foncière avec l'EPFL,
- Vu la délibération de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne en date du 29 septembre 2021 validant l'avenant n°1,
- Vu la délibération de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne en date du 6 juillet 2023 validant l'avenant n°2,

Vu la délibération de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne en date du 6 juillet 2023 autorisant la signature de la convention de travaux pour la gestion des remblais amiantés,

Trois parcelles sont concernées :

- AB 67 de 30 m²
- AB 68 de 3 047 m²
- AB 69 de 1 823 m²

Soit une contenance totale de 4 900 m².

Le prix de revient de ces biens s'établit ainsi :

Prix et frais d'acquisition	57 666,00 €
Frais gestion et divers	12 884,00 €
Prix HT	70 550,00 €
TVA sur la totalité à 20 %	4 349,62 €
TVA sur marge à 20 %	1 806,43 €
Prix TTC	76 706,05 €

Le Conseil Communautaire, à 46 voix pour et 6 abstentions, décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à racheter les terrains listés ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Michel MOREAU,
Président


Michel MOREAU

Signé par Michel MOREAU (CC DE L AIRE A L ARGONNE),
le Président
le 08/07/2026 à 15:12:18
Ref:11376570-17175797-1-D